

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 8 novembre
2022**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Isabelle Boileau
Karine Chouinard
Sara Lemelin
Lise Paquet
Nathalie Picard
Julie Théorêt
Frédéric Racicot
Sylvie Trudeau
Stéphanie Veilleux
Maude Bellefeuille
Élyse Therrien-Querry, substitut au CÉ
Katrine Sévigny (membre du public)

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Sandra Thibeault, directrice

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) :

Mélany Duval

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice, Madame Thibeault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h53.

272CÉ2022-11-08-001	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Proposé par Isabelle Racicot et secondé par Stéphanie Veilleux.</p>
272CÉ2022-11-08-002	<p>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 octobre 2022</p> <p>Proposé par Stéphanie Veilleux et secondé par Julie Théorêt.</p>
	<p>4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Pas de suivi.</p>
272CÉ2022-11-08-003	<p>5. PAROLE À LA DIRECTION</p> <p>5.1 Évaluation du Projet éducatif</p> <p>Proposé par Sylvie Veilleux et secondé par Frédéric Racicot.</p> <p>5.2 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence</p> <p>Le CÉ a voté à l'unanimité pour que le budget nécessaire (du fonds à destination spéciale) soit débloqué pour que les enfants assistent à une conférence pour contrer l'intimidation et la violence (un montant total de 2000\$ pour la conférence et pour le Marché de Noël).</p>
272CÉ2022-11-08-004	<p>Proposé par Stéphanie Veilleux et secondé par Julie Théorêt.</p> <p>5.3 Marché de Noël</p> <p>Le CÉ autorise que le budget nécessaire (du fonds à destination spéciale) soit attribué pour l'achat et la location des ressources matérielles nécessaires (un montant total de 2000\$ pour la conférence sur l'intimidation et pour le Marché de Noël). L'OPP sera sollicité pour trouver des bénévoles pour l'organisation de cette activité qui aura lieu le 15 décembre 2022.</p>
272CÉ2022-11-08-005	<p>Proposé par Frédéric Racicot et secondé par Maude Bellefeuille.</p> <p>5.4 Règles de régie interne</p>
272CÉ2022-11-08-006	<p>Proposé par Frédéric Racicot et secondé par Julie Théorêt.</p>

<p>272CÉ2022-11-08-007</p>	<p>5.5 Activités : Cimetière Ste-Julie 4^e année et Bibliothèque municipale 2^e année</p> <p>Proposé par Sara Lemelin et secondé par Isabelle Boileau.</p>
<p>272CÉ2022-11-08-008</p>	<p>5.6 Enchantons-nous</p> <p>Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Julie Théorêt.</p>
<p>272CÉ2022-11-08-009</p>	<p>5.7 Marche groupe 991</p> <p>Proposé par Frédéric Racicot et secondé par Sylvie Veilleux.</p> <p>5.8 Autorisation de divulgation de renseignements personnels des membres-parents du CÉ sur le site web</p> <p>À remettre à la direction.</p>
<p>272CÉ2022-11-08-010</p>	<p>5.9 Sondage du CÉ</p> <p>Les résultats de la consultation auprès des élèves ont été communiqués aux membres du CÉ. Le CÉ voudrait un suivi concernant les moyens mis en place dans le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.</p> <p>5.10 Agenda</p> <p>Le coût approuvé est de 7,75\$ au lieu de 7,08\$, en 1^{re}, 2^e et 3^e année.</p> <p>Proposé Frédéric Racicot et approuvé par Stéphanie Veilleux.</p>
	<p>6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS</p> <p>Le Conseil d'élèves a été constitué. Le Comité CHIK mettra en place trois défis pendant le mois.</p> <p>7. PAROLE À LA PROFESSIONNELLE</p> <p>Une réorganisation des services professionnels est en cours au CSS des Patriotes.</p>

8. PAROLE AU SERVICE DE GARDE

Journées pédagogiques

Vendredi 28 octobre 2022, les enfants sont allés visiter Archipel Amélio à Saint-Jérôme. Les activités se sont déroulées en forêt. C'était la première fois que le SDG allait à cette sortie. Enfants et adultes ont adoré. À conserver dans notre banque de sorties.

Bonbons Halloween

Le service de garde amassera des bonbons d'Halloween reçus en trop grande quantité afin de partager avec des citoyens de Sainte-Julie. La récolte se fera du 4 au 11 novembre 2022.

Train du partage

Du jeudi 10 novembre au mardi 6 décembre 2022, l'école et le service de garde ont mis à votre disposition des boîtes (wagons) pour y déposer des denrées non périssables et non périmées pour la Maison de l'Entraide. Les employés feront des paniers de Noël, par exemple : conserves (viandes, poissons, soupes, fruits, légumes...), sauce pour pâtes, beurre d'arachides, craquelins, purées de fruits, céréales, couscous, lait à longue conservation, farine, huile, café, thé, chocolat chaud, articles ménagers (savon à vaisselle, savon à linge...). Il est important d'éviter les produits faits maison et les boissons alcoolisées. **MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!**

Danse de Noël

Vendredi 2 décembre 2022, il y aura une danse en soirée. Le SDG collaborera avec l'organisme « La Maison de l'Entraide ». Plus de 200 enfants, petits et grands, danseront dans le gymnase de l'école.

Pantoufville

Le sondage « d'intention » est terminé. Il y a plus de 250 enfants qui devraient vivre cette journée en janvier 2023. Plus de 200 parents ont mentionné qu'ils sont prêts à payer les 5\$ supplémentaires afin que le service de garde puisse offrir plus de commerces lors de cette journée si populaire.

9. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Il y a eu deux rencontres. Le CP est consulté concernant le calendrier scolaire de l'an prochain. Il y a un document traitant de l'intimidation à l'intention des parents sur le site de la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ).

10. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas eu de correspondance.

11. AUTRES SUJETS :

Un parent demande pourquoi il n'y a pas d'activité parascolaire cette année. Le CSSP a uniformisé son service de dîneurs dans toutes les écoles. Il est maintenant nécessaire d'offrir le service de garde et le service de dîneurs pour la période du midi. Lors du sondage effectué auprès des parents de l'école au printemps 2022, ceux-ci ont voté pour le service de dîneurs avec 34 enfants pour une surveillance d'élèves au lieu de 26 enfants, comme l'année précédente. Nous devons donc utiliser le gymnase pour faire diner les élèves, car les locaux de classe ne sont pas suffisamment grands pour recevoir ce nombre de jeunes. Par conséquent, le gymnase ne peut plus être utilisé pour faire vivre des activités parascolaires à l'école.

La formation obligatoire des membres du CÉ doit être complétée.

12. PAROLE AU PUBLIC

On nous fait la suggestion de souligner les bons coups des élèves lorsqu'ils réussissent à régler leur conflit par eux-mêmes.

On nous pose des questions en lien avec le ratio d'élèves par classe, c'est-à-dire si cela a un impact sur la réussite des élèves.

On nous demande s'il est possible de faire des campagnes de financement pour des activités à l'école puisque le budget de l'école n'est pas très élevé.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Stéphanie Veilleux, et secondé par Julie Théorêt, membres, et résolu :

QUE la séance soit levée à 21h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Karine Chouinard
La présidente

Sandra Thibeault
La direction

272CÉ2022-11-08-011